

ADMINISTRATION

4, rue Paradis, 4
ADRESSER MANDATS ET COMMUNICATIONS
A M. L'ADMINISTRATEUR
ANNONCES
A LYON: AGENCE FOURNIER
Rue Confort, 14
A PARIS: AGENCE HAVAS
Place de la Bourse, 8

L'ECHO DE LYON

JOURNAL REPUBLICAIN INDEPENDANT

REDACTION

48, rue de la République

LES MANUSCRITS NON INSERES
NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

RHONE ET DEPARTEMENTS LIMITOPHES
3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.
AUTRES DEPARTEMENTS
3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

ELECTION LEGISLATIVE DU 10 AVRIL

Union des Comités républicains
DU II<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

J. CLAPOT
Conseiller général

AUJOURD'HUI:

Les Affaires du Dahomey.
Le Massacre de la mission Ménard.
Ravachol. — Nouveaux détails.
Les Anarchistes.
La Dynamite en province.
L'Hôtel des Postes de Lyon.
Une Terrible Explosion cours Lafayette. — Cinq blessés.

AVIS

A nos Vendeurs et Dépositaires de Lyon

Des Dépôts généraux de l'ECHO DE LYON sont établis dans tous les quartiers de Lyon, savoir :

- La Guillotière (partie Nord) : chez M. Dumond, cours Gambetta, n° 37.
La Guillotière (partie Sud) : chez M. Bouchard, avenue de Saaz, n° 284
Les Brotteaux (partie Nord) : chez M. Filliat, rue Ney, n° 51.
Les Brotteaux (partie Sud) : chez M. Sig, cours Lafayette, n° 169.
La Croix-Rousse (plateau) : chez M. Réty, place Belfort, n° 1.
La Croix-Rousse (partie basse) : chez M. Testat, rue Imbert-Colomès, n° 6.
Vaise : chez M. Plasse, rue des Tournelles, n° 4.
Perrache : chez M. Gros, place Carnot, n° 14.
Et Saint-Jean-Saint-Just : chez M. veuve Mignot, rue des Farges, n° 3.

Fantaisies Electorales

Nous avons eu, ce matin, l'agréable surprise de voir le deuxième arrondissement de Lyon pavoisé d'une multitude de bandes d'un rouge rosé, qui annonçaient à tous les passants une candidature « républicaine » éclos pendant la nuit.

Cette candidature est celle de M. Marcel Gayet, avocat.

Nous ne connaissons pas cet homme politique. Nous ne l'avions vu se préparer au mandat qu'il sollicite, ni par l'étude des questions municipales ou départementales, ni par des travaux quelconques dont il eût été peu ou prou parlé.

Mais enfin, peut-être avait-il, dans le silence d'une vie de recueillement, de méditations et de labeurs transcendants, développé des facultés de législateur — pendant que le barreau et son travail quotidien lui laissaient tous les loisirs nécessaires : — attendu que M. Marcel Gayet nous était aussi inconnu comme avocat plaçant que comme théoricien ou praticien politique.

Alors nous sommes allés aux renseignements — et notre incertitude est devenue vraiment de la stupéfaction. Il n'y a qu'un M. Marcel Gayet inscrit

au barreau. C'est un tout jeune homme, — âgé de vingt-six ans nous assure-t-on, — et qui, l'an dernier, figurait encore au Bottin lyonnais comme avocat stagiaire, — comme qui dirait élève du cours préparatoire à la profession d'avocat.

Ce M. Marcel Gayet, élève externe du Lycée de Lyon, avait fait en réalité ses études à l'école Ozanam — une de nos excellentes pépinières cléricales — et, pour achever son cours de droit, s'était installé à l'hôtel de Rome dont la pieuse et spéciale clientèle donnait, sans doute, toute sécurité à sa famille.

Car si M. Marcel Gayet n'est guère connu que de la joyeuse jeunesse qui estime qu'au printemps de la vie il est très logique de se couronner des roses du printemps, la famille de ce jeune homme jouit, elle, d'une grande notoriété.

Le père de M. Marcel Gayet est l'éminent médecin oculiste aussi connu par son talent professionnel que par ses courageux sentiments de catholique conservateur et militant.

C'est lui qui, dans son ardeur aussi convaincue qu'indignée, renvoya un jour un garçon de son service parce qu'il l'avait surpris lisant le... Lyon Républicain. — Mon excellent confrère Jantet, vous ne vous seriez pas cru si subversif que cela!

C'est lui qui stupéfiait un autre jour sa clinique en s'écriant, à propos d'un autre garçon qui avait commis je ne sais quelle maladresse :

— Dire que ces imbéciles ont le droit de voter comme nous!

C'est lui, enfin, qui nous accablait, un autre jour encore, de ce cruel aphorisme :

— On n'aura jamais pour la presse que le mépris qu'elle mérite.

Vous me direz que ces sentiments-là sont surtout une affaire d'éducation et de milieu, et qu'il n'est pas étonnant que M. Gayet père illumine le 8 décembre, quand M. Marcel Gayet a un de ses oncles chanoine et un autre oncle magistrat démissionnaire lors de l'exécution des décrets.

Mais enfin, en politique comme dans la vie intime, les idées et les sentiments sont personnels.

Malgré son éducation par M. l'abbé Girodon, malgré l'hôtel de Rome, malgré l'influence de toute sa famille, M. Marcel Gayet est peut-être un excellent républicain.

Il le dit, en effet, — seulement il ne l'a pas encore prouvé.

On le prétend aimable, gai, très alerte en dépit de sa légère claudication (l'arrondissement serait-il prédestiné?), — mais on est en droit de lui demander — et à lui plus qu'à un autre : — qu'avez-vous derrière la tête et qu'avez-vous dans la tête?

Vous vous dites républicain, jeune homme, c'est fort bien à vous, c'est même inattendu; mais l'êtes-vous à la façon de monsieur de Hulst, de M. Flotard ou de M. Clapot?

Je cite ces trois noms parce qu'ils ont une signification précise. Ce sont là trois personnages dont on n'attend pas les déclarations politiques pour décider s'ils légifèrent dans tel ou tel sens. Toute leur vie est là pour témoigner de leurs doctrines, de leurs principes, de leurs intentions avouées ou secrètes.

Mais vous? L'affiche rose de ce matin n'est pas, malgré ce joli mot « républicain » qui s'y étale, un certificat dont nous nous déclarions entièrement satisfaits.

Républicain! M. de Cassagnac disait l'autre jour qu'une partie des cléricaux militants faisait très bien de s'affubler de ce titre pour mieux faciliter aux intrus l'entrée dans la place ennemie.

Républicain! M. Flotard avait, il y a quelques semaines, la douce ironie de se prétendre républicain, pendant que tous les curés de Saint-Genis-Laval avouaient qu'ils le préféreraient de beaucoup, comme conseiller général, à M. Repiquet, candidat franchement réactionnaire.

Républicain! — Nous nous sommes laissés dire que le mot d'ordre avait été donné, en haut lieu, d'envahir la République pour en chasser les vrais républicains et que, plus que jamais, il fallait peu se soucier de cette étiquette et garder toute son attention pour procéder à l'examen de celui qui s'en paraît.

Or, je vous avoue, en toute sincérité, que vous n'avez peut-être pas encore assez travaillé à la chose publique pour que nous vous confions, comme cela, tout de suite, une des clefs de la maison.

Nous aurions vraiment trop peur que cette clef ne s'égarât dans la poche de ceux qui vous ont élevé, qui vous entourent — et qui, peu à peu, — vous ont poussé à une aventure qu'en votre qualité de joyeux compagnon vous regardez peut-être comme une bonne plaisanterie, — mais que, nous autres, nous prenons encore un peu au sérieux.

PAUL BERTINAY.

LA POLITIQUE

De plus fort en plus fort : les contingents réunis par Behanzin autour de Porto-Novo, où nous n'avons certainement pas 300 soldats valides se montent à 6,000 hommes « bien armés », disent les dépêches, c'est-à-dire armés de fusils allemands à tir rapide. C'est d'ailleurs toujours demain que le gouvernement doit demander des crédits pour faire face aux nécessités de la situation, et c'est aujourd'hui seulement qu'il a décidé l'envoi de quelques renforts, lesquels arriveront Dieu sait quand!

Pour un gouvernement qui n'est pas pressé, voilà un gouvernement qui n'est pas pressé! Vainement les dépêches allarmantes se sont succédées, il n'a pas bronché. Depuis huit jours au moins, on prévoit que des événements graves vont s'accomplir au Bénin; lui seul ne s'en est point ému. On eût dit que les affaires dahoméennes ne le regardaient pas. Et ces gens-là ont une politique coloniale! Cez un peu s'ils n'en avaient pas.

Quand on s'étonne de cette extraordinaire apathie, quand on s'indigne de l'abandon où sont laissés les malheureux qui défendent là-bas, sinon nos intérêts — car d'intérêts français au Dahomey nous n'en voyons guère — au moins notre drapeau — on trouve des gens qui vous répondent tranquillement: mais que voulez-vous que fasse le gouvernement? il n'a pas de troupes coloniales. Et hier, à la Chambre, M. Jamsais, le nouveau sous-secrétaire d'Etat a, lui aussi, payé ses adversaires de cette bonne raison. Il faut, a-t-il dit, hâter le vote du Sénat « qui permettra la constitution d'une armée coloniale. »

Nous nous permettons de trouver cette argumentation déplorable. S'il faut absolument une armée coloniale pour défendre les colonies, pourquoi, n'ayant pas l'armée indispensable avec-vous des colonies tout de même? Vous voulez être un peuple colonisateur, vous voulez dispenser l'Afrique aux Anglais, aux Allemands; vous vous dessinez sur la carte du Continent noir une « sphère d'influence », vous prenez, ici et là, sans trop regarder à la qualité des territoires et à la première

difficulté qui surgit vous vous apercevez que vous n'êtes pas en état de les garder. Eh! bien, il ne fallait pas les prendre. JEAN-CLAUDE.

DEPECHEES

PAR SERVICE SPECIAL

LE VOYAGE DE M. DE FREYCINET

A Poitiers. — Expériences de mélinite

Poitiers, 6 avril. Les expériences de mélinite faites ici devant le ministre de la guerre ont été très concluantes. Les résultats ont démontré péremptoirement que notre artillerie est absolument maîtresse de la mélinite et peut l'utiliser à son gré sans danger aucun pour l'artilleur et en conservant la précision complète dans le tir.

Le ministre a assisté ensuite à une séance de cours pratique de tir. On a procédé devant lui à des expériences sérieuses sur le fusant et le tir percutant au moyen de méthodes aussi curieuses qu'ingénieuses.

Au moyen de procédés fort simples nos officiers sont arrivés à régler mathématiquement le tir fusant.

A la manufacture d'armes de Châtelleraul

Châtelleraul, 6 avril.

Le ministre de la guerre a visité aujourd'hui la manufacture d'armes. Il s'est entretenu avec les officiers russes en mission ici, puis il est reparti pour Paris.

AU DAHOMEY

Paris, 6 avril.

L'administration des colonies a reçu un télégramme de Porto-Novo daté du 5 avril, annonçant qu'une partie de l'armée dahoméenne a repassé l'Ouémé, se dirigeant sur Allada. Les dahoméens emmènent avec eux un nombre considérable de captifs et de troupeaux.

L'autre partie des ennemis restant sur la rive gauche s'est retirée subitement dans la soirée du 4 dans la direction du Nord en suivant l'Ouémé.

A LA COMMISSION DU BUDGET

Les affaires du Dahomey. — Audition des ministres. — La France à l'exposition de Chicago.

Paris, 6 avril.

A la commission du budget, on a entendu les membres du gouvernement, MM. Loubet, Ribot et Jamsais, sur la politique coloniale.

M. Jamsais a donné des renseignements au sujet de nos possessions du Soudan et du Dahomey et les effectifs qui en ont la garde.

Les événements du Dahomey constituent une violation du traité de 1890 et écartent tout idée d'évacuation. Il estime que ce serait une faute grave qui ne sera pas commise par le Parlement. Il a pris, dès à présent, toutes les mesures possibles pour garantir nos possessions, mais il ne veut pas d'extension nouvelle, ni d'une marche sur Abomey.

M. Gerville-Réache se plaint de la fausseté de la situation actuelle, il regrette que le sous-secrétaire d'Etat ne se soit pas expliqué plus nettement; il approuve les mesures prises par le gouvernement pour garantir nos possessions africaines de la côte de l'ouest.

Quant au Dahomey, il s'élève contre la théorie de M. Jamsais, au sujet de la mise en état de défense de Kotonou et de Porto-Novo, ce qui serait insuffisant. Il demande la destruction de Whidah; la marche sur Abomey serait très grave, et il ne faudrait pas moins de 5 à 6,000 hommes et de 40 ou 50 millions, il faut donc évacuer.

M. Poincaré demande s'il est exact comme la dépêche l'annonce, que les troupes du roi Behanzin aient opéré un mouvement de recul.

M. Jamsais, sous-secrétaire d'Etat, répond affirmativement.

Questionné sur nos opérations au Soudan, il déclare formellement qu'il ne s'agit que de conserver ce qui est acquis et nullement d'une politique d'expansion.

M. le président du conseil déclare, de son côté, que toutes les mesures seront prises pour faire respecter partout le drapeau de la France.

M. Lockroy fait observer que les dernières razzias qui ont été opérées sur les territoires de nos protégés de Porto-Novo.

M. Jamsais répète que toutes les mesures vont être prises, notamment pour protéger nos nationaux à Whidah.

L'audition des ministres est terminée.

M. Loubet reste seul auprès de la commission au sujet d'un crédit concernant son ministère.

Après le départ des ministres, la commission du budget s'est occupée du projet tendant à l'ouverture d'un crédit supplémentaire pour assurer la participation de la France à l'exposition de Chicago. Elle a approuvé les dispositions votées par une commission spéciale.

Le gouvernement fera connaître demain à la commission, le montant du crédit qu'il demande pour le Dahomey.

Le Massacre de la mission Ménard

Le Massacre confirmé. — La mort du capitaine Ménard. — Les survivants.

Paris, 6 avril.

L'événement dit, en dernière heure, que le massacre de la mission Ménard a été confirmé au sous-secrétariat d'Etat des colonies.

Paris, 6 avril.

Un télégramme de St-Louis annonce l'arrivée à Bamako des survivants de la mission Ménard, accompagnés de l'interprète du capitaine et de six hommes armés envoyés par le commandant de Bamako.

Le capitaine Ménard a été tué à Seguela, village de Samory, situé à deux journées de marche de Kani (carte Binger). — Il attaquait ce village avec le roi Fakourou-Denba quand il fut pris à revers par quelques sofas de Samory.

Blessé au bras gauche, manquant de munitions et entouré de tous côtés, il fut tué avec cinq de ses tirailleurs. Les autres se sauvèrent avec Fakourou et atteignirent Sikasso, en passant par Tengrela.

Les survivants de la mission n'avaient pas rencontré le lieutenant Marchand dont les dernières nouvelles remontent au 22 février, date à laquelle il annonçait son départ pour retrouver les restes de la mission Ménard.

Informations Politiques

Paris, 6 avril,

CONVOICATIONS D'ELECTEURS

Sont convoqués pour le 24 avril, à l'effet d'élire leur représentant au conseil général, les électeurs des cantons d'Aurillac-Nord (Cantal), et de Clunys (Saône-et-Loire).

A L'ECOLE CENTRALE

Le ministre de la guerre passera prochainement à la revue de l'Ecole centrale.

Cette revue a pour but de permettre au ministre de la guerre de décider, en toute connaissance de cause de la situation qui sera faite aux Contreaux à leur arrivée au régiment, en conséquence de l'instruction spéciale qui leur est donnée en vertu de l'article 28 de la loi militaire.

LA LOI SUR LES ASSOCIATIONS

La commission de la loi sur les associations n'a tenu qu'une très courte séance et s'est ajournée après les vacances de Pâques sans prendre de résolution.

LES TROUBLES DE NANCY

On prête à un député de Nancy l'intention d'interpeller le gouvernement au sujet des troubles qui se sont produits lors de la conférence faite par l'évêque Turinaz sur la question sociale dans la cathédrale de Nancy.

CAUSERIE PARISIENNE

A l'heure où paraîtra cet article, Anastay risque fort d'avoir payé sa dette — une grosse dette — à la société. Depuis qu'on a supprimé la prison de Clichy, où les débiteurs insolubles allaient s'engraisser pendant quelquefois quinze ou vingt ans aux frais de ceux qui les poursuivaient, les dettes du genre de celle qu'Anastay a contractée envers la société, de par son crime, rentrent dans la catégorie des rares créances dont la justice poursuit impitoyablement le recouvrement. Dans cette circonstance la loi commet en qualité d'huissier cet excellent Deibler; et je vous jure qu'il instrumente de telle sorte que sa façon d'agir est bien choisie pour faire perdre la tête aux débiteurs les plus récalcitrants.

Pauvre Deibler! Il ne chôme guère, semble-t-il, et en attendant que les partisans de la suppression de la peine de mort en arrivent à lui arracher des mains le coupe-gorge qu'il manie en tout bien tout honneur, il a et aura longtemps encore pas mal de fil à retordre, à aiguïser plutôt.

A peine Anastay dirigé avec soin vers le monde meilleur où il n'y a plus de baronnes à égorger et de justice — humaine du moins — à redouter, il va falloir astiquer de nouveau « la pourvoyeuse de la mort » pour l'exquis Ravachol, cet homme divin dont les héroïques exploits hantent la cervelle des geusses des boulevards extérieurs et qui, à l'âge où tant de braves gens se plaisent à faire sauter dans leurs bras des petits marmots tout crottés, s'amuse — le doux apôtre — à faire sauter des maisons.

Ce qui m'a le plus abasourdi, quand j'ai vu le compte rendu de l'interrogatoire du dynamitarde, assassin, faux-monnayeur, ce n'est pas le cynisme avec lequel il s'est reconnu l'auteur des « petites sauteriettes » du boulevard Saint-Germain et de la rue de Clichy, mais, c'est le dédain qu'il a manifesté pour les auteurs de l'explosion de la caserne Lobau. Fi donc! placer une bombe dans une pissotière, peut-on avoir une idée pareille! Aller gâcher de la belle et bonne dynamite pour risquer de tuer tout au plus un inoffensif bourgeois allant rendre à la nature ce qu'il lui avait emprunté sous forme de bocks.

Parlez-moi d'un attentat qui démonte un quartier, tue des femmes, des enfants et des vieillards. A la bonne heure, voilà de la « belle ouvrage ».

Et mon gredin de son draper majestueusement de son crime comme jadis César de son manteau de pourpre!

Je ne sais si c'est à la dynamite qu'on doit attribuer le retard mis par les Variétés à nous donner la première du Brevet supérieur. Est-ce que par un effet de sympathie, le décor représentant un troisième acte la caserne Lobau aurait été détruit en même temps que la vaiselle renfermée dans le réfectoire de la garde républicaine et qui « pictora le plus infernal des chahuts » le jour où Gustave Mathieu voulut, à l'aide d'une cartouche de dynamite, donner aux puissants de la terre et à la force armée « une grande et sublime leçon », comme dit Bossuet, de funèbre mémoire? Evidemment, ce ne peut être cela, car je n'ai pas entendu dire que de la médecine, l'action réflexe se soit transportée dans le domaine de la physique.

Je soupçonne plutôt que Mlle Réjane, ne se jugeant pas assez préparée à subir les épreuves du brevet supérieur, aura préféré s'offrir le luxe d'une laryngite, pour reculer l'échéance fatale. Pauvre Réjane! nous l'excusons volontiers, nous qui connaissons toutes les tranches que procure un examen, quand arrive la solennelle minute où il faut le passer. Et cependant les examinateurs qui au-

Feuilleton de l'ECHO DE LYON 7 avril 26

Le Bossu OU LE PETIT PARISIEN

DEUXIEME PARTIE

L'HOTEL DE NEVERS

Le géant, rugissant, écumant, suant, faisait des efforts insensés pour dégager son cou, Esope II, voyant qu'il ne lui demandait point grâce, serra les genoux. Le géant tira la langue. On le vit devenir écarlate, puis bleu; il paraît que ce bossu avait de vigoureux muscles. Au bout de quelques instants, la Baleine vomit un dernier blasphème et cria grâce d'une voix stragulée. La foule trépigna. Jonas lâcha prise aussitôt, sauta à terre lestement, jeta une pièce d'or sur les genoux du vaincu, et courut chercher sa planche, ses plumes, son écritoire, en disant gaiement :

— Allons, pratiques, à la besogne! — Aurore de Caylus, veuve du duc de Nevers, femme du prince de Gonzague, était assise dans un beau fauteuil à dossier droit, en bois d'ébène, comme

l'ameublement entier de son oratoire. Elle portait le deuil sur elle et autour d'elle. Son costume, simple jusqu'à l'austérité, allait bien à l'austère simplicité de sa retraite.

Elle se complaisait dans cet abandon. Elle n'avait ni un ami, ni une confidente. C'était une femme fière et endurcie à souffrir. Un seul sentiment restait vivant dans ce cœur cuirassé : l'amour maternel. Elle aimait uniquement, passionnément, le souvenir de sa fille. La mémoire de Nevers était pour elle comme une religion. La pensée de sa fille la ressuscitait et lui rendait de vagues rêves d'avenir.

Au commencement de la saison, le confesseur de la princesse avait pourtant placé près d'elle une femme de son âge, veuve comme elle, qui lui inspirait de l'intérêt. Cette femme se nommait Madeleine Giraud. Elle était douce et dévouée.

La princesse avait fait choix d'elle pour l'attacher plus particulièrement à sa personne. C'était Madeleine Giraud qui répondait maintenant à M. de Peyrolles chargé deux fois par jour de venir chercher des nouvelles de la princesse, de solliciter pour Gonzague la faveur de présenter ses hommages, et d'annoncer que le couvert de madame la princesse était mis.

Nous connaissons la réponse quotidienne et uniforme de Madeleine : Madame la princesse remerciait M. de Gonzague; elle ne recevait pas; elle était trop souffrante pour se mettre à table.

Ce matin, Madeleine avait eu beaucoup d'ouvrage. Contre l'ordinaire, de nombreux visiteurs s'étaient présentés,

demandant à être introduits auprès de la princesse. C'étaient tous gens graves et considérables. M. de Lamoignon, le chancelier d'Aguesseau, le cardinal de Bissy; MM. les ducs de Foix et de Montmorency-Luxembourg, ses cousins, le prince de Monaco, avec M. le duc de Valentinois son fils, et bien d'autres. Ils venaient tous la voir à l'occasion de ce solennel conseil de famille qui devait avoir lieu aujourd'hui même, et dont ils étaient membres.

Sans s'être donné le mot, ils désiraient s'éclairer sur la situation présente de madame la princesse, et savoir si elle n'avait point quelque grief secret contre le prince son époux. La princesse refusa de les recevoir.

Un seul fut introduit, ce fut le vieux cardinal de Bissy, qui venait de la part du régent. Philippe d'Orléans faisait dire à sa noble cousine que le souvenir de Nevers vivait toujours en lui. Tout ce qui pourrait être fait en faveur de la veuve de Nevers serait fait.

— Parlez, madame, acheva le cardinal. Monsieur le régent vous appartient. Que voulez-vous?

— Je ne veux rien, répondit Aurore de Caylus.

Le cardinal essaya de la sonder. Il provoqua ses confidences ou même ses plaintes. Elle garda le silence obstinément. Le cardinal sortit avec cette impression qu'il venait de voir une femme à demi folle. Certes, ce Gonzague avait bien du mérite!

Le cardinal venait de prendre congé au moment où nous entrons dans l'oratoire de la princesse. Elle était immobile et morne, suivant son habitude. Ses

yeux fixes n'avaient point de pensée. Vous eussiez dit une image de marbre. Madeleine Giraud traversa la chambre sans qu'elle y prit garde. Madeleine s'approcha du prie-Dieu qui était auprès de la princesse, et y déposa un livre d'heures qu'elle tenait caché sous sa mante. Puis elle vint se mettre devant sa maîtresse, les bras croisés sur sa poitrine, attendant une parole ou un ordre. La princesse leva sur elle son regard et dit :

— D'où venez-vous, Madeleine?

— De ma chambre, répondit celle-ci.

Les yeux de la princesse se baissèrent. Elle s'était levée tout à l'heure pour saluer le cardinal. Par la fenêtre, elle avait vu Madeleine dans le jardin de l'hôtel, au milieu de la foule des agitateurs. C'était assez pour réveiller toutes les défiances de la veuve de Nevers. Madeleine, cependant, avait quelque chose à dire et n'osait point. C'était une bonne âme, qui s'était prise d'une sincère et respectueuse pitié pour cette grande douleur.

— Madame la princesse, murmura-t-elle, veut-elle me permettre de lui parler?

Aurore de Caylus eut un sourire amer et pensa :

— Encore une qu'on a payée pour mentir!

Elle avait été trompée si souvent!

— Parlez, ajouta-t-elle tout haut.

— Madame la princesse, reprit Madeleine, j'ai un enfant, c'est ma vie, je donnerais tout ce que je possède au monde, excepté mon enfant, pour que vous soyez une heureuse mère comme moi.

— Je suis pauvre, poursuivit Madeleine, et, avant les bontés de madame la princesse, mon petit Charlot manquait souvent du nécessaire. Ah! si je pouvais payer madame la princesse de tout ce qu'elle a fait pour moi!

— Avez-vous besoin de quelque chose, Madeleine?

— Non! oh non! s'écria celle-ci; il s'agit de vous, madame, rien que de vous. Ce tribunal de famille...

— Je vous défends de me parler de cela, Madeleine.

— Madame, s'écria celle-ci, ma chère maîtresse, quand vous devriez me chasser...

— Je vous chasserai, Madeleine.

— J'aurais fait mon devoir, madame, je vous aurai dit : « Ne voulez-vous point retrouver votre enfant? »

La princesse, tremblante et plus pâle, mit ses deux mains sur les bras de son fauteuil. Elle se leva à demi. Dans ce mouvement, son mouchoir tomba. Madeleine se baissa rapidement pour le lui rendre. La poche de son tablier rendit un son argentin. La princesse fixa sur elle son regard froid et pur.

— Vous avez de l'or! murmura-t-elle. Puis, d'un geste qui n'appartenait ni à sa haute naissance ni à la fierté réelle de son caractère, d'un geste de femme soupçonneuse qui veut savoir à tout prix, elle plongea sa main vivement dans la poche de Madeleine.

Celle-ci joignit les mains en pleurant. La princesse retira une poignée d'or : dix ou douze quadruples d'Espagne.

— Monsieur de Gonzague arrive d'Espagne! murmura-t-elle encore.

Madeleine se jeta à genoux.

(La suite à demain.)

ront à constater le savoir de l'odéonienne artiste ne peuvent manquer de la couvrir de boules blanches; quant au public, je gage qu'il est tout disposé à l'applaudir vigoureusement les brillantes variations sur le Pont aux Anilantes...

Si Meilhac réussit mercredi soir aux Académies, ce sera la semaine des succès académiques, car Pierre Loti ne peut manquer de se tailler un beau triomphe, quand solennellement, l'Académie lui ouvrira, jeudi, les portes de l'Immortalité...

LES ANARCHISTES

Lettrés de Menaces Paris, 6 avril. Des lettres de menaces ont été adressées hier à M. Petitjean, inspecteur de la Sûreté, par les anarchistes...

Autour du Parlement

L'Union anti-cléricale

L'union anti-cléricale s'est réunie aujourd'hui. M. Braud a signalé des faits d'intolérance cléricale qui se sont produits dans la Charente-Inférieure...

Commission de l'armée

La commission de l'armée a nommé M. Camille Dreyfus rapporteur de la proposition tendant à modifier l'article 23 et l'article 59 de la loi militaire...

Le Groupe radical-socialiste

Le nouveau groupe républicain radical-socialiste s'est occupé de la politique coloniale et a décidé de refuser les crédits que le gouvernement demandera pour le Dahomey...

RAVACHOL

Nouvel interrogatoire. — Ravachol malade.

Paris, 6 avril. Dans un nouvel interrogatoire que M. Athalin a fait subir hier à Ravachol, le juge d'instruction, abandonnant complètement l'instruction concernant l'assassinat de Permite de Chambles...

LA DYNAMITE EN PROVINCE

Angers, 6 avril.

Une explosion de dynamite s'est produite à minuit au bureau de police de la place Capit. L'engin avait percussé et était placé sur le marché couvert et des maisons avoisinantes ont été brisées...

Angers, 6 avril.

Voici des détails sur l'explosion qui s'est produite au commissariat du 2<sup>e</sup> arrondissement. La détonation a été formidable et accompagnée de fortes lueurs. Elle a été entendue dans un rayon de 800 mètres...

Angers, 6 avril.

La confrontation de Bastard, Chaumartin, Simon et Emile Mathieu avec Ravachol a été assez mouvementée. Bastard et Simon ont reproché violemment à leur camarade ses révélations...

En effet, Ravachol est plus que fatigué. Il est très malade. On sait de quelle façon il a été traité par les agents lors de son arrestation...

dans le ventre et dans le dos, et l'on craint qu'il n'ait des lésions internes. Depuis hier, il se plaint de douleurs intolérables dans le ventre, il se roule sur son lit et gémit comme un enfant...

DERNIERS DÉTAILS

Paris, 6 avril. L'instruction de l'affaire Ravachol est presque terminée, l'affaire pourrait bien venir devant le 1<sup>er</sup> mal. Le jour annonce que Bastard et Chaumartin ont été remis en liberté...

LES ANARCHISTES

Lettrés de Menaces

Paris, 6 avril. Des lettres de menaces ont été adressées hier à M. Petitjean, inspecteur de la Sûreté, par les anarchistes...

Emile Mathieu, Lafabre et Bastard ont été mis en liberté hier après-midi. Bastard aurait établi qu'il était étranger à l'attentat de la caserne Leb au, et qu'en l'accusant Ravachol aurait menti...

La panique chez les magistrats

La panique qui règne actuellement parmi les magistrats du parquet de la Seine a eu pour effet d'immobiliser de nombreux agents du service de la sûreté, qu'on emploie à surveiller les immeubles habités par les juges, avocats généraux, substituts et autres dispensateurs de la justice...

Gustave Mathieu

Bruxelles, 6 avril. Plusieurs journaux rapportent que Gustave Mathieu aurait été aperçu hier et aujourd'hui à Bruxelles. D'après les mêmes journaux, Mathieu serait Belge, et si on l'arrêtait il ne pourrait donc pas être extradé...

En Espagne

Madrid, 6 avril. L'émotion causée par la découverte des bombes persiste. Aujourd'hui les tribunes de la Chambre sont presque vides. Un député a posé une question au gouvernement au sujet des mesures qu'il se propose de prendre pour rassurer l'opinion publique...

Le ministre de l'intérieur a répondu que le gouvernement a pris toutes les mesures nécessaires. Le français Delboche, un des auteurs de la tentative d'explosion d'hier, a déclaré qu'il avait acheté les bombes pour faire sauter la caserne de la dynamite à Madrid...

Un Pétard

Madrid, 6 avril. Un pétard a éclaté hier à Valence, dans la rue. Il n'a fait aucune victime. Un anarchiste, nommé Maçon, auteur de cette explosion, a été arrêté...

Les Perquisitions

Paris, 6 avril. Des perquisitions ont été opérées chez les anarchistes Gilie et Klein, demeurant rue Vie-Aziz. Des brochures anarchistes ont été saisies...

A Saint-Etienne

Saint-Etienne, 6 avril. M. Dardy, ouvrier armurier, a déclaré que les revolvers envoyés par lui chez Gustave Mathieu à St-Ouen lui ont été commandés le 4 mars par un nommé Fournier, demeurant chez Mathieu...

M. Dardy n'est pas le moins du monde anarchiste. Des recherches sont faites pour retrouver Fournier qui est, croit-on, soldat.

SAINT-ETIENNE

Saint-Etienne, 6 avril. M. Dardy, ouvrier armurier, a déclaré que les revolvers envoyés par lui chez Gustave Mathieu à St-Ouen lui ont été commandés le 4 mars par un nommé Fournier...

M. Dardy n'est pas le moins du monde anarchiste. Des recherches sont faites pour retrouver Fournier qui est, croit-on, soldat.

SAINT-ETIENNE

Saint-Etienne, 6 avril. M. Dardy, ouvrier armurier, a déclaré que les revolvers envoyés par lui chez Gustave Mathieu à St-Ouen lui ont été commandés le 4 mars par un nommé Fournier...

M. Dardy n'est pas le moins du monde anarchiste. Des recherches sont faites pour retrouver Fournier qui est, croit-on, soldat.

SAINT-ETIENNE

Saint-Etienne, 6 avril. M. Dardy, ouvrier armurier, a déclaré que les revolvers envoyés par lui chez Gustave Mathieu à St-Ouen lui ont été commandés le 4 mars par un nommé Fournier...

M. Dardy n'est pas le moins du monde anarchiste. Des recherches sont faites pour retrouver Fournier qui est, croit-on, soldat.

SAINT-ETIENNE

Saint-Etienne, 6 avril. M. Dardy, ouvrier armurier, a déclaré que les revolvers envoyés par lui chez Gustave Mathieu à St-Ouen lui ont été commandés le 4 mars par un nommé Fournier...

M. Dardy n'est pas le moins du monde anarchiste. Des recherches sont faites pour retrouver Fournier qui est, croit-on, soldat.

SAINT-ETIENNE

Saint-Etienne, 6 avril. M. Dardy, ouvrier armurier, a déclaré que les revolvers envoyés par lui chez Gustave Mathieu à St-Ouen lui ont été commandés le 4 mars par un nommé Fournier...

M. Dardy n'est pas le moins du monde anarchiste. Des recherches sont faites pour retrouver Fournier qui est, croit-on, soldat.

SAINT-ETIENNE

Saint-Etienne, 6 avril. M. Dardy, ouvrier armurier, a déclaré que les revolvers envoyés par lui chez Gustave Mathieu à St-Ouen lui ont été commandés le 4 mars par un nommé Fournier...

Cette boîte a été envoyée au Laboratoire municipal de Paris.

A ROUBAIX

Roubaix, 6 avril. Une cartouche longue de trois centimètres et chargée d'une substance inconnue jusqu'ici, a fait explosion, hier soir, chez le sieur Jean Caboulet, fleur, entrepreneur chez M. Capart, cabaretier, rue Sainte-Elisabeth...

L'EXÉCUTION D'ANASTAY

Paris, 6 avril. On assure que l'exécution d'Anastay aura lieu vendredi matin. M. Anastay père, en apprenant la décision défavorable de la commission des grâces, a cru devoir adresser une dernière supplique à M. Carnot...

M. Carnot d'user de son droit de grâce, en dépit des rapports de M. le président des assises, de M. le procureur général et de la commission des grâces. M. Pouchage s'est mis à la disposition de M. Anastay et a écrit une lettre au bas de laquelle le père du meurtrier de la baronne Dellard a, d'une écriture tremblante, ajouté ces quelques lignes...

« A l'éloquent et véridique appel de mon avocat, je ne puis qu'ajouter : « Grâce ! grâce ! pour un insensé !. Pitié ! Pitié ! pour un malheureux père ! »

Paris, 6 avril. Le bruit court que le gouverneur de Paris aurait demandé au ministre de la justice que l'autorité militaire fût chargée de l'exécution d'Anastay, et que le ministre de la justice aurait répondu qu'il ne considérerait pas qu'Anastay pût appartenir à l'autorité militaire.

DEPARTEMENTS

RHONE

Saint-Symphorien-sur-Coise. — Conseil de révision. — Aujourd'hui a eu lieu le conseil de révision pour le canton de St-Symphorien. M. le préfet a été reçu de la mairie par M. Civier, adjoint, qui, dans une courte allocution, lui a souhaité la bienvenue et a appelé son attention sur le projet de chemin de fer de Lyon à St-Etienne par Vaugneray...

Après la révision, M. le préfet a visité la nouvelle école communale de garçons et il a hautement témoigné sa satisfaction à M. Vermeire qui la dirige avec autant de tact que de dévouement.

LOIRE

Saint-Etienne. — Epilogue de l'affaire Marcon. — Ce matin a eu lieu la levée des scellés apposés chez les dames Marcon, victimes d'un assassinat dont Ravachol est soupçonné être l'auteur.

On a procédé à la vente des différents objets de quincaillerie depuis si longtemps en dépôt dans les magasins. Certains de ces objets achetés par des collectionneurs ont atteint des prix élevés.

Chazelles-sur-Lyon. — Contributions indirectes. — Par décision de l'administration des contributions indirectes, M. Rémond, receveur à Thorigny-sur-Oreuse (Yonne), est nommé en la même qualité à Chazelles-sur-Lyon, en remplacement de M. François, admis à la retraite.

Mariage. — Le mercredi 20 avril courant, sera célébré le mariage de Mlle Marie Provot avec M. Quinson, industriel à Tenay (Ain).

Mlle Marie Provot est la fille aînée du sympathique maire de Chazelles, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller d'arrondissement et possédant une des principales manufactures de chapellerie de France.

A l'occasion de cet hymen, les ouvriers de cette importante usine ont manifesté leur estime pour leur patron en offrant un magnifique objet d'art à la jeune et distinguée future.

M. Provot, de son côté, convie son nombreux personnel à un grand banquet qui aura lieu le même jour que le mariage.

Tout Chazelles sera donc en fête le 20 avril.

Firminy. — Société théâtrale. — Dimanche prochain pour la clôture de la saison, et à la demande générale « Les amis réunis » donneront dans la Salle des Fêtes, une représentation ainsi composée : Le Médecin des enfants, drame en 5 actes. Les deux Sœurs, vaudeville en un acte.

Saint-Nom-Jarre. — Condamnation. — Le nommé Jean Pellet, âgé de 45 ans, qui tient une échoppe de galocher à Grand-Croix, ayant eu des soupçons sur la fidélité de son épouse, qui tient une buvette à Saint-Nom-Jarre, fit irruption au domicile conjugal dans la nuit du 19 au 20 février dernier et la trouva en compagnie de Jacques Bourrin, ouvrier aux forges, aveuglé par la jalousie, il donna des coups de tranchet et fit des blessures graves à Bourrin et de légères à sa femme.

Jouissant d'une bonne réputation et se repentant vivement de sa double tentative de meurtre, Pellet a été condamné à 20 jours de prison par le tribunal correctionnel de Saint-Etienne dans son audience d'hier.

Roanne. — Accident. — Ce matin, vers 10 heures, le nommé Alex, âgé de 45 ans, demeurant à Briennon, était occupé à abattre des arbres sur la levée du canal, pour le compte de M. Guillet, du Coteau, lorsque l'un de ces arbres s'étant abattu avant qu'Alex ait pu se jamber, a été pris sous cet arbre et a eu la gorge droite cassée.

Le malheureux a été conduit en voiture chez le docteur Laurent qui lui a donné ses soins et l'a fait conduire à l'hospice, où il a été admis d'urgence.

Conférence populaire. — Aujourd'hui à 8 heures du soir, salle de l'école, place de Larochette, conférence sur les syndicats professionnels, par M. Vial, avocat.

DROME

Valence. — Les mœurs. — Depuis quelques jours, la sévérité avec laquelle s'exécute le service des mœurs porte ses fruits et nos trottoirs se débarrassent peu à peu des filles galantes qui les encombraient. Disons que cette sévérité est justement appréciée. Dans ce moment le nombre des filles malséduites et en traitement à l'hôpital est assez considérable pour justifier ces mesures rigoureuses.

Valence. — Les mœurs. — Depuis quelques jours, la sévérité avec laquelle s'exécute le service des mœurs porte ses fruits et nos trottoirs se débarrassent peu à peu des filles galantes qui les encombraient. Disons que cette sévérité est justement appréciée. Dans ce moment le nombre des filles malséduites et en traitement à l'hôpital est assez considérable pour justifier ces mesures rigoureuses.

Valence. — Les mœurs. — Depuis quelques jours, la sévérité avec laquelle s'exécute le service des mœurs porte ses fruits et nos trottoirs se débarrassent peu à peu des filles galantes qui les encombraient. Disons que cette sévérité est justement appréciée. Dans ce moment le nombre des filles malséduites et en traitement à l'hôpital est assez considérable pour justifier ces mesures rigoureuses.

Valence. — Les mœurs. — Depuis quelques jours, la sévérité avec laquelle s'exécute le service des mœurs porte ses fruits et nos trottoirs se débarrassent peu à peu des filles galantes qui les encombraient. Disons que cette sévérité est justement appréciée. Dans ce moment le nombre des filles malséduites et en traitement à l'hôpital est assez considérable pour justifier ces mesures rigoureuses.

Valence. — Les mœurs. — Depuis quelques jours, la sévérité avec laquelle s'exécute le service des mœurs porte ses fruits et nos trottoirs se débarrassent peu à peu des filles galantes qui les encombraient. Disons que cette sévérité est justement appréciée. Dans ce moment le nombre des filles malséduites et en traitement à l'hôpital est assez considérable pour justifier ces mesures rigoureuses.

Valence. — Les mœurs. — Depuis quelques jours, la sévérité avec laquelle s'exécute le service des mœurs porte ses fruits et nos trottoirs se débarrassent peu à peu des filles galantes qui les encombraient. Disons que cette sévérité est justement appréciée. Dans ce moment le nombre des filles malséduites et en traitement à l'hôpital est assez considérable pour justifier ces mesures rigoureuses.

Valence. — Les mœurs. — Depuis quelques jours, la sévérité avec laquelle s'exécute le service des mœurs porte ses fruits et nos trottoirs se débarrassent peu à peu des filles galantes qui les encombraient. Disons que cette sévérité est justement appréciée. Dans ce moment le nombre des filles malséduites et en traitement à l'hôpital est assez considérable pour justifier ces mesures rigoureuses.

— Théâtre. — Ce soir jeudi, à 8 heures, Le Voyage de M. Perrichon, comédie en trois actes de Labiche.

UNE GRAVE AFFAIRE

Un Caporal assailli à coups de bâtons. On nous écrit de Bourgoin :

Le caporal Thivollet, du bataillon du 96<sup>e</sup> de ligne en garnison à Bourgoin, a été, hier soir, à 10 heures, sur le pont de Maubec, victime d'une lâche agression. Il rentrait au quartier, lorsque trois individus, armés de bâtons, se précipitèrent sur lui et le frappèrent.

Parmi les assaillants se trouvait un réserviste qui dégaina et porta un coup de sabre-batonnette au caporal. M. Thivollet, atteint à la cuisse, appela au secours. Quelques personnes accoururent et relevèrent le caporal qui fut transporté à la caserne.

Pendant ce temps, ses agresseurs avaient pris la fuite. Une enquête est ouverte, qui amènera l'arrestation des trois auteurs de cette agression.

Lyons

NOS ÉCHOS

Le temps. — Observations du journal, 6 avril, 3 heures soir : Hauteur au baromètre : 756 — Température, + 19.5. — Direction du vent : N.O. — Maximum de température dans les vingt-cinq heures : + 22. — Minimum de température dans les 24 heures : + 10.

Situation générale. — Le baromètre continue à baisser sur le centre et l'ouest de l'Europe et un centre de dépression se creuse sur la Méditerranée. En France, le temps se maintient chaud et des orages sont signalés dans nos régions du N.O. Des pluies sont tombées sur les îles Britanniques.

Dernière heure. — Une hausse se manifeste sur l'Irlande; elle est de 3 millimètres à Valentia. En France, la baisse s'accroît : 4 millimètres à Brest, Biarritz et Nice. La pression est de 751 à Nice et 761 à Dunkerque.

Le temps qu'il fera aujourd'hui. — Temps chaud, orageux, vent variable.

DEPARTEMENTS

RHONE

Le deuxième arrondissement fait décidément, pour les élections législatives, l'objet de la convoitise des boiteux. Le fait est assez curieux à remarquer : M. Thévenet, l'ex-ministre de la justice (paua pede clauda) a ouvert la série. Depuis que le siège est vacant, on a essayé de lancer la candidature de M. Marc Guyaz — boiteux — puis on a mis en avant le nom de M. Enou, affligé lui aussi de cette incommodité ; il a été fortement question de M. Bouillon, claudicant comme on sait ; et voilà enfin que M. Marcel Gayet, le candidat inventé par on ne sait qui contre M. Clapot, est boiteux. Ce qui fait cinq boiteux en un banquet. Trois pour faire huit (on sait que cinq et trois...).

La botterie prospérerait-elle à l'opportuniste, ou l'opportuniste serait-il un commencement de botterie ? En tous cas, on peut parodier légèrement la « Ballade des Pendus » et dire avec Théodore de Barville :

Ces boiteux, candidats pileux, Appellent des boiteux encore,

Au Grand-Théâtre

Les adieux de Massart ont eu lieu hier dans la Favorite, et quoique la salle ne fût pas très garnie, les amis de l'excellent ténor s'y étaient donné rendez-vous et ne lui ont ménagé ni les rappels, ni les ovations, tenant ainsi à lui témoigner toute l'estime que mérite cet artiste si consciencieux et tous les regrets que cause son départ aux vrais amateurs.

Puisque nous sommes au Grand-Théâtre, nous pouvons annoncer à nos lecteurs que M. le directeur du Grand-Théâtre, voyant l'attrait qu'exerce sur le public la Favorite (730 francs de recette), s'est décidé à donner aujourd'hui pour la première fois (c'est l'affiche qui le dit) une représentation des Huguenots à moitié prix. De cette façon tout le répertoire aura passé au rabais. Ah ! si, pourtant, il reste encore Sigurd et Leohengrin, mais il ne faut pas désespérer, leur jour viendra aussi.

M. Lestellier chantera demain la Juive; M. Lestellier est une « vieille » connaissance des Lyonnais. Il sera intéressant de le comparer avec ce qu'il était autrefois et de le comparer avec les états qui ont tenu le rôle d'Eléazar cette année. Pour cette représentation, Mlle Berthet, ancienne élève du Conservatoire de Lyon, chantera Eudoxie; peut-être ne perdrons-nous pas sa change avec Mlle Candelon qu'elle remplace, et dont l'engagement est probablement expiré... par mesure d'économie.

La « Jean-Sébastien-Bach », réunion artistique de quatre, donnera sa quatrième matinée le dimanche 10 avril 1892, à deux heures, à la Salle Philharmonique, 30, quai Saint-Antoine.

Le quatuor est composé de MM. Auguste Convert, pianiste; Louis Ringuccini, premier violon; Antonio Bedetti, deuxième violon; C. Vanel, alto; Pio Bedetti, violoncelle.

Voici le programme de cette séance : 1<sup>o</sup> Quatuor, à cordes (Alex. Luigini). — 2<sup>o</sup> Trio pour piano, violon et violoncelle (Beethoven). 3<sup>o</sup> Quartet XIII, à cordes (Mozart).

Les billets se trouvent chez tous les marchands de musique et chez M. Auguste Convert, 12, quai Tilsitt, et chez M. L. Ringuccini, 2, rue Tronchet; prix du billet, 5 fr.

La cinquième conférence de la Société des Amis de l'Université sera faite le dimanche 10 avril, à 2 heures, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine, quai Claude-Bernard, par M. Edouard Rode, professeur à l'Université de Genève.

Le titre communiqué est le suivant : « Le réveil moral dans la littérature contemporaine ». On est p'rien de se munir de la carte de conférences ou d'en référer à M. Thaller, secrétaire, 13, rue Victor-Hugo.

Toute nouvelle adhésion donne droit d'entrée à cette conférence et aux suivantes.

A la Faculté des lettres. La conférence de pédagogie de M. Thamin qui a eu lieu pendant le premier semestre, le vendredi soir, à 8 heures, est reportée pour le semestre d'été à partir de 28 avril au jeudi, à une heure et demie.

Cette conférence est spécialement destinée aux candidats aux grades supérieurs de l'enseignement primaire et au certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles.

Depuis plusieurs jours, des équipes de terrassiers et charpentiers sont occupées aux travaux de l'Exposition d'horticulture, sur la partie coté Rhône du cours du Midi, à Perrache.

Bien des promeneurs se demandent ce que peuvent être toutes ces vallonnements de terrain et toutes ces rocailles, etc. Nous avons demandé des renseignements, et nous informons nos lecteurs amateurs des plantes de nos montagnes et surtout des alpinistes, que l'on est allé organiser pour cette Exposition un jardin alpin, où se trouveront réunis les plus beaux échantillons de notre flore des Alpes, surtout des montagnes du Dauphiné.

C'est la première fois que, dans une exposition d'horticulture, un jardin de ce genre aura été installé.

Toujours sur le cours du Midi : Du côté Saône, on travaille activement à l'installation des boîtes et des tribunes en vue du concours hippique qui doit s'ouvrir le 19 avril.

Nos jardins publics, délaissés pendant les mois d'hiver, reprennent, ces jours-ci, leur vie et leur parure printanière. Les plantes sorties des serres s'alignent sous le cordon en bordures et en parterres. La décoration sera bientôt terminée et les promeneurs pourront avec plaisir reposer leurs yeux sur de belles et fraîches fleurs. Des primevères, des giroflées, des violiers, élèvent déjà, au-dessus de touffes le verdure, leurs corolles éblouissantes et variées.

tude à l'enseignement secondaire des jeunes filles.

Depuis plusieurs jours, des équipes de terrassiers et charpentiers sont occupées aux travaux de l'Exposition d'horticulture, sur la partie coté Rhône du cours du Midi, à Perrache.

Bien des promeneurs se demandent ce que peuvent être toutes ces vallonnements de terrain et toutes ces rocailles, etc. Nous avons demandé des renseignements, et nous informons nos lecteurs amateurs des plantes de nos montagnes et surtout des alpinistes, que l'on est allé organiser pour cette Exposition un jardin alpin, où se trouveront réunis les plus beaux échantillons de notre flore des Alpes, surtout des montagnes du Dauphiné.

C'est la première fois que, dans une exposition d'horticulture, un jardin de ce genre aura été installé.

Toujours sur le cours du Midi : Du côté Saône, on travaille activement à l'installation des boîtes et des tribunes en vue du concours hippique qui doit s'ouvrir le 19 avril.

Nos jardins publics, délaissés pendant les mois d'hiver, reprennent, ces jours-ci, leur vie et leur parure printanière. Les plantes sorties des serres s'alignent sous le cordon en bordures et en parterres. La décoration sera bientôt terminée et les promeneurs pourront avec plaisir reposer leurs yeux sur de belles et fraîches fleurs. Des primevères, des giroflées, des violiers, élèvent déjà, au-dessus de touffes le verdure, leurs corolles éblouissantes et variées.

Les montres parlantes : Un horloger de Genève, M. Sivau, vient d'inventer une curieuse montre qui « parle » les heures, les demi-heures et les quarts, grâce à un petit appareil phonographique d'une extrême simplicité.

Le système peut s'appliquer à tous les cahiers, sans grande augmentation de prix, en conservant à la pièce son caractère habituel.

La parole est frappée sur un disque. On peut faire répéter l'heure à volonté et un ingénieux mécanisme, spécialement disposé dans le fond de la boîte, permet l'émission de l'heure parlée.

L'inventeur a pris son brevet à Berne. Si remonte à avoir connu les montres parlantes, Gouraud n'aurait pas composé le délicieux morceau « Non ce n'est pas la toilette ! ». A quoi tient un chef-d'œuvre pourtant !

« TANNHAUSER »

Et la Presse parisienne

Nous donnons la suite des articles parus sur Tannhäuser dans les journaux parisiens du matin.

Dans le Petit Journal, M. Léon Kerst est très sévère pour l'œuvre de Wagner :

A Lyon, la représentation de Tannhäuser a été passablement cahote. Rien n'a manqué au programme, ni les rires indécents et blagueurs, ni les cris d'animaux les plus variés. On eût dit que pendant toute la durée de l'œuvre, les spectateurs n'avaient qu'une seule idée en tête : se moquer de Wagner.

Quant à l'interprétation, voici l'appréciation de notre éminent confrère :

L'interprétation est sans valeur; il faut retenir seulement la superbe voix de M. Nodé (Wolfram) et la jolie voix de Mlle Janssen (Elisabeth), qui n'ont au surplus, ni l'un ni l'autre, le secret de cette musique déclamatoire; mais l'orchestre est tout à fait supérieur et il a grandement sauvé l'honneur du drapier.

Un chef, c'est M. Alexandre Luigini, aussi connu à Paris qu'il est célèbre à Lyon. Sous sa direction ferme, souple et artistiquement nerveuse, l'orchestre a si magistralement exécuté l'ouverture que d'indiscrètes enthousiastes la voulaient faire bisser. C'est assez dire de quelle ovation a été couronné ce splendide morceau symphonique; mais c'est égal, Tannhäuser n'a décliné pas de chance chez nous !

Comme on le voit, l'opinion du Petit Journal est la même que celle de tous ceux qui ont assisté à la représentation ou à la répétition, c'est l'orchestre et l'orchestre seul qui a été l'honneur de cette soirée; c'est aussi la seule chose à laquelle ne puisse toucher M. Poncet... c'est tout dire.

M. Victorin Joncieres, auteur de Dimitri — une autorité eulali — critique de la Liberté sous le nom de Jennius, dit :

Le Tannhäuser, de Richard Wagner, vient d'être représenté au Grand-Théâtre de Lyon. Les défilances du ténor Jourdain ont compromis le succès de la soirée, qui avait commencé par une magnifique ovation au chef d'orchestre, Luigini, après l'ouverture.

« Un vrai dire, le directeur du Grand-Théâtre de Lyon est un homme fait de ne pas donner l'ouvrage dans de pareilles conditions.

Le Jour s'exprime ainsi :

A la fin du premier acte, le ténor Jourdain, dont la voix était très fatiguée, a été sifflé, au milieu des cris : « A bas Poncet ! » Au commencement du second acte, le régisseur est venu demander l'indulgence du public pour le ténor.

La fin du deuxième acte de Tannhäuser a été marquée par de nouveaux coups de sifflets. On a achevé la représentation en supprimant toute la partie de Tannhäuser.

Le Petit Marseillais, le journal le plus répandu dans le Midi, constate aussi l'effet déplorable produit par la représentation de lundi. Voici quelques extraits de son correspondant :

On donnait, hier soir, pour la première fois dans le Tannhäuser. La représentation a été marquée par de nombreux incidents et est restée inachevée. Il y a eu des sifflets contre l'indigne régisseur Jourdain; enfin des appels de « Régisseur ! Régisseur ! » puis des cris : « A bas Poncet ! à cause des nombreux qu'on a contra la direction.

On a dû baisser le rideau. De nouvelles protestations se sont élevées contre le directeur qui finalement se tenait malade encore le matin. Le ténor ne pouvait reparaitre et qu'on passerait au finale

TERRIBLE EXPLOSION

Cours Lafayette

CINQ BLESSÉS

Hier soir, à 9 heures 20, une explosion de gaz d'une grande violence, mettait en émoi tout le quartier qui comprend le passage Coste...

Les Secours

Remis bientôt de cette alerte, de nombreux citoyens se portèrent vers le lieu du sinistre pour organiser des secours...

Les causes de l'accident

Nos lecteurs nous sauront gré de leur dire tout d'abord de quelque façon que soit cet accident, la dynamite n'y était pour rien...

La société l'Union Lyrique avait loué...

La société l'Union Lyrique avait loué, il y a un certain temps, le premier étage du numéro 6 du passage Coste pour y donner ses répétitions...

Les Blessés

Au point de vue matériel, l'explosion est sans grande importance, mais ce qui est douloureux à déplorer, c'est que cinq personnes ont été atteintes par de graves blessures...

Un Lyonnais de Mornant

Cette région a, malheureusement pour elle, affaire à une compagnie de chemin de fer dont le matériel laisse fort à désirer...

UNE ENFANT ASPHYXIEE

Un douloureux accident s'est produit hier, 1, rue du Commandant Dubois. Une locataire de la maison, Mme Bolévy, mariée à un employé de la préfecture...

Promotions dans le corps enseignant

En exécution de l'arrêté ministériel du 29 janvier 1892, sont promus à la cinquième classe, les instituteurs suivantes :

Chronique Locale

Le Calendrier. — Jeudi 7 Avril, 98e jour de l'année.

Les anarchistes à Lyon. — Jarroux n'a pas été amené hier à l'instruction.

Rixe. — Deux consommateurs sortant hier à 14 heures d'un café de l'avenue de la Saône...

Phie du Serpent. — Grands Rabais

L'abandonnée

Le concours hippique de Lyon qui aura lieu du 19 au 24 avril s'annonce comme devant être très brillant.

BONS DE PANAMA. — Tirage 15 avril. — Gros lot, 500,000 francs et nombreux autres lots formant un total de 690,000 francs.

UN PROCÈS DE PRESSE

Le « Supplément de la Lanterne » publiait dernièrement le roman d'Oscar Méténier, « Madame La Boule ».

HERNIES

20 ans de succès

Consultations de 9 h. à 11 h. et de 2 h. à 5 h. chez M. Luchesse, chirurgien-dentiste, rue de l'Hôtel-de-Ville, 105, Lyon.

guet à Lentilly; Goujon à Chassigny; Monnet à Bron; Planin à St-Fortunat; Cosyn à les Saulées; Delias à Salles; Boland à Ste-Paule; Thibault à Villié-Morgan; Gariod à St-Georges; Fournier à Fleurioux-sur-Andelle; Pirant à Condrieu; Gibert à Limas; Romand à Villefranche; Devaux à St-Pierre-la-Palud; Jouchet à Fleurioux-sur-Saône.

Mme Chopin à Saint-Martin-en-Haut; Falavier aux Maisons-Neuves; Dellensger à Thizy; Berthelot à Saint-Clement-Plaine; Colombat à Arnas; Roussat à Sainte-Consoy; Jamet à Oullins; Ducroux à Cercis; Matray à Villefranche (en congé); Meunier à Quincis; Mercier à Thizy.

Sont rangés dans la 4e classe les instituteurs suivants :

MM. Fournet à Sainte-Consoy; Simon à Bagnols; Deplacés à Pollionnay; Nicolas à Tassin; Derigou à Cours; Jolivet à Brusieux; Fourny à Orléans.

Sont promus à la 3e classe les instituteurs suivants :

MM. Barthod à Saint-Laurent-d'Agny; Gonnol à Marcy-sur-Anse.

Sont promus à la 3e classe les instituteurs suivants :

MM. Bechet à Corcelles; Ducharnes à Saint-Roman-en-Gier; Gevrey à Taluyers; Vallor à Anzy; Veyssié à Reintal; Besson à Fontaines-Saint-Marin; Dubruze à Arnas; Pinet à Alix; Bernard à Saint-Bonnet-le-Troncy; Nenot à Emeringes; Lavener à Tarare; Berger à Rivolet; Gaultier à Saint-Mamert; Schumacher à Saint-Dizier; Moatage à Saint-Julien; Delhieux à Vaugneray; Chataignier à Larajane; Couturat à Cours; Lavener à Civrieux-d'Azergues; Vallette à Marcy-l'Étoile; Sonneray à Dardilly; Botton à Chassigny.

FOURVIÈRE-OUEST-LYONNAIS

Nous recevons, avec prière de l'insérer, la lettre suivante :

Tandis que, jouissant du bénéfice de la réduction des tarifs votés par les chambres, de tous côtés, depuis le 1er avril, on circule à moins de frais, seuls les voyageurs de la ligne de Lyon à Vaugneray et Mornant, se trouvent dans une situation défavorable, et cependant cette compagnie de Fourvière-Ouest-Lyonnais a à sa tête M. le maire de Mornant.

La comparaison de l'ancien et nouveau tarif pour les billets d'aller et retour est assez curieux.

En voici quelques exemples :

Ancien tarif. — Mornant à Lyon-St-Just, 1re cl. 5 » 5 20

(28 kil.) 2e cl. 4 » 4 35

— 3e cl. 3 » 3 20

Vaugneray à Lyon-St-Just, 1re cl. 2 » 2 65

(14 kil.) 2e cl. 1 » 1 20

— 3e cl. 1 » 1 10

Si, d'un autre côté, on compare les nouveaux tarifs, pour les billets d'aller et retour des compagnies de l'Est et de l'Ouest-Lyonnais, toutes deux d'intérêt local, on y rencontre des différences inouïes, dont voici quelques exemples pris pour des distances presque égales :

Ce de Fourvière-Ouest-Lyonnais. — Lyon à Pont-de-Cheruy (28 kil.) : 1re classe, 2 fr. 75; 2e classe, 2 fr. 05; 3e classe, 1 fr. 50.

Lyon à Meyzieu (12 kil.) : 1re classe, 1 fr. 25; 2e classe, 0 fr. 35; 3e classe, 0 fr. 70.

Ce de l'Ouest-Lyonnais. — Lyon-St-Just à Mornant (28 kil.) : 1re classe, 5 fr. 20; 2e classe, 4 fr. 35; 3e classe, 2 fr. 65.

Lyon-St-Just à Vaugneray (14 kil.) : 1re classe, 2 fr. 65; 2e classe, 2 fr. 20; 3e classe, 1 fr. 10.

La situation défavorable où se trouvent les voyageurs de la ligne Fourvière-Ouest-Lyonnais est d'autant plus anormale que la population desservie par cette ligne, population d'agriculteurs et d'ouvriers en soie, est très dense d'intérêt.

Cette région a, malheureusement pour elle, affaire à une compagnie de chemin de fer dont le matériel laisse fort à désirer, dont quelques employés d'un ordre élevé sont illettrés, comme il a été démontré devant le tribunal correctionnel de Lyon, en une affaire toute récente, et dont la mauvaise volonté à l'égard des voyageurs ressort amplement des tarifs indiqués ci-dessus.

Et, dans ces prix, il n'est pas question de la ficelle, car, ici il ne faut pas l'oublier... la ficelle.

Agrez, etc....

Un Lyonnais de Mornant.

de 28 ans, employé de commerce, et lui porta un coup de couteau dans le dos.

Morel s'affaissa en appelant à l'aide.

Les passants relevèrent le blessé, le transportèrent dans une pharmacie pendant que les gardiens de la paix, que le bruit de la lutte avait attirés, arrêtaient le meurtrier.

A minuit, Morel, dont l'état paraît grave, a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Une déesse. — Hier soir, à quatre heures, Mme B..., 45 ans, sans domicile fixe, s'est jetée dans la Saône, près du pont de la Mulatière.

M. Pavit, employé au gaz, grande rue de la Mulatière, s'est jeté au secours de la malheureuse qu'il a pu retirer vivante.

Des soins lui ont été donnés dans une maison voisine, puis son état d'extrême indigence, elle a été admise à l'Hôtel-Dieu.

Mordu par un chien. — M. Proteaud Chanon, rue Jangot, 3, a été mordu au mollet droit par un chien de forte taille qu'il a été impossible de rejoindre.

Le blessé a fait cautériser sa morsure à la pharmacie Fargeot, 10, cours Gambetta.

Bizarre accident. — Hier, à midi, un bec de gaz placé route d'Hierieux s'est subitement enflammé.

Avant qu'on ait pu porter secours, le poteau était consumé, les tuyaux de plomb fondus, et la lanterne elle-même entièrement détériorée.

M. Gratta, commissaire de police, a informé la direction de la compagnie du gaz.

Vol à l'étalage. — Un inspecteur du Grand-Bazar a surpris en flagrant délit de vol à l'étalage, hier soir à 7 heures, Amélie Gand, femme M..., et sa sœur Joséphine, 43 ans, route de Genas, 69.

Le montant des objets volés est de 15 fr. Les deux sœurs ont été écrouées à la Permanence.

Accident. — Le jeune Emile Tourme, 43 ans, a été renversé par le coupé de M. Aynard, banquier.

Le blessé a été accompagné à la pharmacie Damiron, place de la Bourse, où un cordial lui a été administré.

L'enfant, peu grièvement contusionné, a pu regagner seul son domicile, rue de Marseille, 490.

Poulailler dévalisé. — La nuit dernière, M. Charlier, ébéniste, maçon, avenue Galine, à Villeurbanne, a reçu la visite des voleurs qui ont fait main basse sur quatre poules et un coq.

M. Gratta, commissaire de police, a ouvert une enquête.

Le feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré au deuxième étage, rue des Asperges, 42, chez M. Thomas Bruyas, employé au chemin de fer.

Le feu a pris naissance dans un placard contenant du linge et de la vaisselle.

Une pompe à vapeur amenée aussitôt n'a pas eu à fonctionner.

Les dégâts sont évalués à 400 francs.

Vol. — Tout est bon aux voleurs. Mme Elisa Chenezas, rue de la Quarantaine, 4, menait son enfant, hier matin, à la visite de la Charité.

Pendant ce temps, un voleur emportait la voiture du bébé qui avait été laissée près de la porte d'entrée.

Acte de probité. — Le jeune Rochet, âgé de 12 ans, fils d'un gardien de la paix, rue des Tapis, 8, a trouvé, hier, boulevard de la Croix-Rousse, près de l'ancienne ficelle, un portemonnaie contenant une certaine somme.

L'objet est déposé au commissariat de police de la Croix-Rousse.

Chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée. — Facances de Paques. — Tir aux pigeons d'aller et retour de Lyon et Nevers à Nice et Menton, valables pendant 20 jours, non compris le jour du départ :

Première classe : Lyon, 103 fr.; Nevers, 145 fr. Faculté de prolongation de deux périodes de 10 jours, moyennant le paiement de 10 0/0 pour chaque période.

Billets délivrés du 7 au 17 avril 1892 inclusivement et donnant droit de s'arrêter, à l'aller et au retour, à tous les gares du parcours ainsi qu'à Hyères. Valables pour tous les trains à l'exception des rapides, nos 7 et 10.

Les porteurs de ces billets peuvent prendre, moyennant le supplément perçu des voyageurs à plein tarif, les trains de luxe composés de lits-salons et de sleeping-cars.

Les enfants de 3 à 7 ans paient place entière. Transport gratuit de 30 kilogrammes de bagages.

On peut se procurer des billets et des prospectus détaillés à la gare de Lyon-Perrache, à l'Agence Lyonnaise de voyages, rue de la République, 62, et à la gare de Nevers.

Théâtre des Célestins. — Aujourd'hui jeudi et tous les soirs, à 8 heures, dimanches et fêtes, matines à 11 h. 1/2. Le Voyage de Susette, opéra-comique en 5 actes et 11 tableaux, paroles de Chivot et Duru, musique de Léon Vasseur.

Mlle Mary Bréan, des Folies-Dramatiques; Mlle Fantz des Bouffes-Parisiens; M. Montaubry, des Folies-Dramatiques. Décorations nouvelles de M. Le Goff; 380 costumes neufs de la maison Blot.

Trois grands ballets réglés par Mlle Rita Paparello.

Clowns pantomime anglaise par les Price, devant les salons à Paris.

Orchestre sous la direction de M. Eug. Arnaud. Grand défilé du Cirque Américain.

On peut louer de suite pour plusieurs représentations.

Le bureau de location est ouvert tous les jours de 10 heures à 7 heures.

Théâtre-Bellecour. — Aujourd'hui jeudi, 16e représentation des Cloches de Corneville, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de MM. Clairville et Gabet, musique de Robert Flanquette, avec le concours de Mmes Edelin, Girard, de MM. Dethuere, Belliard, Chalmir, Sylva.

Décors nouveaux, 250 costumes neufs de la maison Bose et Cie de Lyon, chefs et orchestre sous la direction de M. Debar. Plus de 200 personnes au spectacle.

Le spectacle commencera à 8 heures par Avant de se marier, comédie en un acte de M. Georges Mantel.

A 8 h. 1/2, les Cloches de Corneville.

Le concours hippique de Lyon qui aura lieu du 19 au 24 avril s'annonce comme devant être très brillant. La société prie MM. les exposants d'envoyer très exactement dans les délais fixés par le programme les engagements des chevaux qu'ils ont l'intention de présenter au concours.

BONS DE PANAMA. — Tirage 15 avril. — Gros lot, 500,000 francs et nombreux autres lots formant un total de 690,000 francs.

Tous les bons non sortis avec des lots seront remboursables ultérieurement à 400 fr. En vente à l'AGENCE FOURNIER, 14, rue Comfrot, Lyon, à l'entresol, au prix de 78 francs, tous frais compris.

Phie du Serpent. — Grands Rabais

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain la suite de notre intéressant feuilleton

L'ABANDONNÉE

Dernière Heure

PAR SERVICE SPÉCIAL

RAVACHOL

Paris, 6 avril.

Ravachol a subi aujourd'hui à la conciergerie un nouvel interrogatoire qui s'est poursuivi jusqu'à six heures et demie.

Les magistrats se sont refusés à donner aucun renseignement.

Voici exactement les noms des défenseurs : les complices de Ravachol, Simon dit Biscuit, sera défendu par M. Deschamps, Mariette Soubert, par M. Eugène Crémieux, et Chaumartin, comme il a été dit, par M. Henri Robert.

Les défenseurs ne pensent pas qu'il leur soit permis de communiquer avec leurs clients avant six ou sept jours.

ENGINS EXPLOSIFS

Paris, 6 avril.

Le concierge du n° 35 du passage de l'Élysée des Beaux-Arts, à Montmartre, a trouvé dans son escalier un engin qui lui a paru être un pétard de dynamite.

Cet engin a été fabriqué avec le canon d'un vieux revolver; il est rempli d'une poudre jaune et dure.

Le concierge a porté sa trouvaille à M. Garnot, commissaire de police, qui l'a fait parvenir à M. Girard, chef du laboratoire municipal.

On sait que le préfet de police avait reçu un engin dans une boîte en carton.

M. Girard, chef du laboratoire municipal, qui s'est assuré de la constitution exacte de cet engin a déclaré que s'il avait été ouvert l'explosion eût été terrible. Il était rempli de poudre chloratée et de chevrotines.

L'ANARCHISTE MATHIEU

Bruxelles, 6 avril.

Une dépêche de Liège annonce, sous toutes réserves, que la police vient d'arrêter, dans une maison de prostitution, un nommé Mathieu, qui s'est fait d'être anarchiste et camarade de Ravachol.

Il possédait 1,300 fr., dont il n'a pu justifier la provenance.

Une enquête est ouverte.

Bordeaux, 6 avril.

Sur une lettre d'un habitant croyant avoir aperçu l'anarchiste Gustave Mathieu, la police a visité les hôtels... et les garnis. On a bien trouvé un individu dont le signalement se rapprochait de celui de Mathieu, mais il a pu établir qu'il était propriétaire dans un département voisin.

La police continue néanmoins ses recherches.

Ce matin le préfet, le procureur général, l'archevêque et les curés ont reçu des lettres de menaces... signées « un vengeur de Ravachol ».

L'EXPLOSION D'ANGERS

Angers, 6 avril.

Sur dix arrestations opérées à la suite de l'explosion de la nuit dernière, trois ont été maintenues.

LES SCANDALES DANS LES ÉGLISES

Paris, 6 avril.

M. Boutet, juge d'instruction, chargé de procéder à une enquête relativement aux incidents qui se sont produits à l'église Saint-Merri et à l'église Saint-Joseph, a entendu M. Chassaing, député de la Seine, et M. Baudin, député du Cher.

Tous deux ont déclaré qu'il y avait eu provocation de la part du clergé.

LES ANARCHISTES ESPAGNOLS

Saint-Sébastien, 6 avril.

Des lettres reçues de Madrid disent que la police connaissait depuis un mois les anarchistes Desbats et Ferrera, et que des agents provocateurs leur ont procuré les bombes explosibles qui proviennent du parc d'artillerie; ce sont simplement deux obus de canon système Plobernia.

« El País », organe républicain zorrilliste, dit que l'attentat de Madrid est une farce grossière.

« El Globo », organe de M. Emilio Castelar, plaisante sur cet incident dont la paternité est attribuée en général aux agents policiers.

LES FÊTES DE NANCY

Paris, 6 avril.

C'est les 5 et 6 juin qu'aura lieu à Nancy les fêtes de gymnastique auxquelles le président de la République a promis d'assister.

M. Carnot, qui serait accompagné au cours de ce voyage à Nancy par M. Loubet, visitera plusieurs villes de l'Est, et notamment Lunéville.

TROIS CONDAMNATIONS

Perpignan, 6 avril.

La cour d'assises a condamné aux travaux forcés à perpétuité le nommé Jean Gaubert, qui a assassiné un vieillard de 70 ans pour le voler, et qui avait ensuite assassiné son frère qui voulait le dénoncer.

Orléans, 6 avril.

La cour d'assises vient de condamner à 5 ans de travaux forcés et à la relégation le nommé Beaudouin, aide souneur de Saint-Paul qui, d'abord arrêté pour vols et escroqueries, fut convaincu, à la suite d'une enquête, de nombreux actes d'immoralité commis sur des enfants de chœur.

Moulins, 6 avril.

Aujourd'hui a comparu devant la cour d'assises de l'Allier le notaire Jacob, du Donjon, accusé d'abus de confiance. Jacob a été condamné à cinq ans de réclusion.

UN PROCÈS DE PRESSE

Paris, 6 avril.

Le « Supplément de la Lanterne » publiait dernièrement le roman d'Oscar Méténier, « Madame La Boule ».

Le parquet jugeait certains passages de cet ouvrage outrageants pour les bonnes mœurs, a déferé M. Eugène Mayer, directeur de « La Lanterne », Poitevin, connu sous le pseudonyme de Drack, sous-directeur du Supplément littéraire, M.

Genay, gérant et M. Oscar Méténier à la 9e chambre correctionnelle qui les a condamnés chacun à 500 francs d'amende.

Seul M. Oscar Méténier a bénéficié de la loi Bérenger.

PETITE BOURSE DU SOIR

Paris, 6 Avril 1892

Table with 2 columns: Price and Name. Includes items like 3 0/0, 3 0/0 nouv., Robinson, Turc, Extérieure, Lots Turcs, Banque ot., Russe cons., Nouveau, Orient, Rio-Tinto, Indécise.

TRIBUNE DES COMITÉS

Comité de concentration républicain du 1er arrondissement. — Ce soir, jeudi, réunion rue Saint-Pierre, 18, à 8 heures 1/2 du soir.

Ordre du jour : Elections municipales. — Urgence.

Comité central des républicains radicaux du 1er arrondissement. — Les délégués de groupes sont convoqués jeudi courant, à 8 h. 1/2 du soir, au café Morand, 9, rue du Jardin-des-Plantes.

Union républicaine des socialistes du 11e arrondissement. — Election législative du 10 avril. Ce soir, à 8 heures précises, 1, rue Buvate, salle de l'Hippodrome, grande réunion publique.

Audition du citoyen Jean Clapot, candidat.

Comité progressiste des républicains radicaux socialistes du 3e arrondissement. — Aujourd'hui jeudi, à 8 h. 1/2, réunion des membres du comité au comptoir Maccagnani, cours Gambetta, 14.

Ordre du jour : Audition des candidats; Questions diverses. — Urgence.

Concentration des républicains socialistes du 11e arrondissement. — Réunion des délégués ce soir, à 8 heures, café Pelletier, rue Dumenge, 10.

Union des républicains progressistes du 11e arrondissement. — Aujourd'hui grande réunion de la section de Vaise, à 8 heures 1/2 du soir, brasserie Maurié, quai Jayr, 45.

Comité de l'Alliance républicaine socialiste du 6e arrondissement. — Réunion privée du comité ce soir, jeudi, à 8 heures du soir, au siège, 48, cours Morand.

Présence obligatoire.

Aux électeurs du 11e arrondissement.

En suite des faits relatés dans des notes précédentes, nous avions demandé au comité de l'Union des républicains radicaux du 6e arrondissement de désigner trois de ses membres pour former avec trois militants du parti républicain socialiste, un jury d'honneur qui aurait été appelé à juger d'une façon définitive si le cas des neuf membres qui ont quitté notre comité en emportant la caisse et les divers documents du secrétaire, méritait ou non la réprobation de tous les républicains sans distinction de nuances.

Le 2 courant l'Union des Républicains radicaux du 11e arrondissement en nous transmettant la décision de leurs groupes, par un procès-verbal, nous répondait négativement donnant pour motif que l'arbitrage n'était demandé que par une seule des deux parties.

Cependant, pour mettre les neuf dissidents au pied du mur, nous les invitons à désigner trois de leurs amis politiques pour constituer le jury d'honneur que nous réclamons.

Ce que nous désirons est le plus de lumière possible sur les faits qui se sont produits. Qu'ils veuillent donc bien désigner trois citoyens présentant les mêmes garanties d'indépendance et de loyauté que les trois citoyens choisis par nous et qui sont les citoyens Bragnot, Charret, conseiller prud'homme de la menuiserie, et Carnuel.

Présence obligatoire.

SPECTACLES D'AUJOURD'HUI

Grand-Théâtre. — Aujourd'hui, à 8 h. — Les Huguenots.

Théâtre des Célestins. — 7 heures 1/2. — Le Voyage de Susette.

Théâtre-Bellecour. — Aujourd'hui, à 8 h. — Avant de se marier et Les Cloches de Corneville.

Casino. — Ce soir, les Onzella's, barytistes excentriques; les sept doctes d'Ulm du professeur Barnum; les Mansuy, Molivier, etc.

Scala. — Ce soir, adieux de M. Boyer, saxophoniste; Laurwald, la japonaise Ve-Kita, etc.

Brasserie Fritz Hoffner. — Tous les mardis, jeudis, samedis et dimanches, grand concert.

Théâtre Guignol (Galerie de l'Argue). — Tous les soirs, spectacle varié, parodies d'opéras, pièces du répertoire.

Concert National, cours Gambetta, 35 (ancienne brasserie Coromph

Feuilleton de l'ÉCHO DE LYON 7 Avril

MICHEL STROGOFF

PAR JULES VERNE

DE MOSCOU A IRKOUTSK

DEUXIÈME PARTIE

Des sources de naphte étaient exploitées au-dessus d'Irkoutsk, sur la rive droite, entre la bourgade de Poshkavsk et la ville. Ivan Ogareff avait résolu d'employer ce moyen terrible de porter l'incendie dans Irkoutsk. Il s'empara donc des immenses réservoirs qui renfermaient le liquide combustible. Il réussit à démolir un pan de mur pour en provoquer l'écoulement à grands flots.

C'est ce qui avait été fait dans cette nuit, quelques heures auparavant, et c'est pourquoi le radeau qui portait le vrai courrier du czar, Nadia et les fugitifs, flottait sur un courant d'huile minérale. A travers les brèches de ces réservoirs, contenant des millions de mètres cubes, le naphte s'était précipité comme

un torrent, et, suivant les pentes naturelles du sol, il s'était répandu à la surface du fleuve, où sa densité le fit surnager.

Voilà comment Ivan Ogareff entendait la guerre ! Allé des Tartares, il agissait comme un Altairé, et contre ses propres compatriotes !

L'épave avait été lancée sur les eaux de l'Angara. En un instant, comme si le courant eût été fait d'alcool, tout le fleuve s'enflamma, en amont et en aval, avec une rapidité électrique. Des volutes de flammes bleuâtres couraient entre les deux rives. De grosses vapeurs fuligineuses se tordaient au-dessus. Les quelques glaçons qui s'en allaient en dérive, saisis par le liquide igné, fondaient comme de la cire à la surface d'une fournaise, et l'eau vaporisée s'échappait dans l'air, en sifflets assourdissants.

A ce moment même, la fusillade éclata au nord et au sud de la ville. Les batteries du camp de l'Angara tiraient à toute volée. Plusieurs milliers de Tartares se précipitèrent à l'assaut des terrasses, dans les bois, prirent feu de toutes parts. Une immense clarté dissipa les ombres de la nuit.

« Enfin ! » dit Ivan Ogareff. Et il poussa s'appuyant à bon droit ! La diversion qu'il avait imaginée était terrible. Les défenseurs d'Irkoutsk se voyaient entre l'attaque des Tartares et les dévastations de l'incendie. Les cloches sonnerent, et tout ce qui était valide dans la population se porta aux points attaqués et aux maisons dévorées par le feu, qui menaçait de se communiquer à la ville entière.

La porte de Bolchaïa était pressée libre. C'est à peine si l'on y avait laissé quelques défenseurs. Et même, sous l'inspiration du traitre, et pour le s'événement accompli pût s'expliquer en dehors de lui et par des haines politiques, ces rares défenseurs avaient-ils été choisis dans le petit corps des exilés.

Ivan Ogareff entra dans sa chambre, alors brillamment éclairée par les flammes de l'Angara, qui dépassaient la balustrade des terrasses. Puis, il se disposa à sortir.

Mais, à peine avait-il ouvert la porte, qu'une femme se précipita dans cette chambre, en des vêtements très chauds, les cheveux en désordre.

« Sangarre ! » s'écria Ivan Ogareff, dans le premier moment de surprise, et n'imaginant pas que ce pût être une autre femme que la tsigane.

Ce n'était pas Sangarre, c'était Nadia. Au moment où, réfugiée sur le glaçon, la jeune fille avait jeté un cri en voyant l'incendie se propager en ce point de l'Angara, Michel Strogoff l'avait saisie dans ses bras, et il avait poursuivi avec elle pour chercher dans les profondeurs mêmes du fleuve un abri contre les flammes. On sait que le glaçon qui les portait ne se trouvait plus alors qu'à une trentaine de brasses du premier quai, en amont d'Irkoutsk.

Après avoir nagé sous les eaux, Michel Strogoff était parvenu à prendre pied sur le quai avec Nadia.

Michel Strogoff touchait enfin au but ! Il était à Irkoutsk !

« Au palais du gouverneur ! dit-il à Nadia. Moins de dix minutes après, tous deux

arrivaient à l'entrée de l'Angara, dont les longues flammes de l'Angara éclairaient les assauts de pierre, mais que l'incendie ne pouvait atteindre.

Au delà, les maisons de la berge flambaient toutes.

Michel Strogoff et Nadia entrèrent sans difficulté dans ce palais ouvert à tous.

Au milieu de la confusion générale, nul ne le remarqua, bien que leurs vêtements fussent trempés.

Une foule d'officiers venant chercher des ordres et de soldats courant les exécuter, embraillait la grande salle du rez-de-chaussée.

Là, Michel Strogoff et la jeune fille, dans un brusque remous de la multitude affolée, se trouvèrent séparés l'un de l'autre.

Nadia courait, éperdue, à travers les salles basses, appelant son compagnon, demandant à être conduite devant le grand-duc.

Une porte, croulant sur une chambre inondée de lumière, s'ouvrit devant elle.

Elle entra, et elle se trouva inopinément en face de celui qu'elle avait vu à Ichim, qu'elle avait vu à Tomsk, en face de celui dont, un instant plus tard, la main scélérate allait livrer la ville !

« Ivan Ogareff ! s'écria-t-elle. — En attendant qu'il prononce son nom, le misérable frémit. Son vrai nom connu tous ses plans échouaient. Il n'avait qu'une chose à faire : tuer l'entre, quel qu'il fût, qui venait de le précéder. — Ivan Ogareff se jeta sur Nadia, mais la jeune fille, un couteau à la main, s'adossa au mur, décidée à se défendre.

« Ivan Ogareff ! cria encore Nadia, sachant bien que ce nom détesté ferait venir à son secours. — Ah ! tu te taieras ! dit le traitre. — Ivan Ogareff ! cria une troisième fois l'intrépidité jeune fille et d'une voix dont la naine avait décapité la force.

Ivre de fureur, Ivan Ogareff tira un poignard de sa ceinture, s'élança sur Nadia et l'accabla dans un angle de la salle.

C'en était fait d'elle, lorsque le misérable, soulevé par une force irrésistible, alla rouler à terre.

« Michel ! s'écria Nadia. — Michel Strogoff avait entendu l'appel de Nadia.

Guidé par sa voix, il était arrivé jusqu'à la chambre d'Ivan Ogareff et il était entré par la porte demeurée ouverte.

« Ne crains rien, Nadia, dit-il, en se plaçant entre elle et Ivan Ogareff. — Ah ! s'écria la jeune fille, prends garde, frère !... Le traitre est armé !... Il voit clair lui !...

Ivan Ogareff s'était relévé, et, croyant avoir bon marché de l'aveugle, il se précipita sur Michel Strogoff.

Mais, d'une main, l'aveugle saisit le bras du clairvoyant et de l'autre, détournant son arme, il le rejeta une seconde fois à terre.

Ivan Ogareff, pâle de fureur et de honte, se souleva qu'il portait une épée, il la tira du fourreau et revint à la charge.

Il avait reconnu, lui aussi, Michel Strogoff. Un aveugle ! Il n'avait, en somme, affaire qu'à un aveugle ! La partie était belle pour lui.

Nadia, épouvantée du danger qui menaçait son compagnon dans une lutte si inégale, se jeta sur la porte en appelant au secours !

« Ferme cette porte, Nadia ! dit Michel Strogoff. N'appelle personne et laisse-moi faire ! Le courrier du czar n'a rien à attendre aujourd'hui de ce misérable ! Qu'il vienne à moi, s'il l'ose ! Je l'attends.

Cependant, Ivan Ogareff, ramassé sur lui-même comme un tigre, ne proférait pas un mot. Le bruit de son pas, de sa respiration même, il eût voulu le saisir à l'oreille de l'aveugle. Il voulait le frapper avant même qu'il fût averti de son approche, le frapper à coup sûr. Le traitre ne songeait pas à se battre, mais à assassiner celui dont il avait volé le nom.

Nadia, épouvantée et confiante à la fois, contemplait avec une sorte d'admiration cette scène terrible. Il semblait que le calame de Michel Strogoff eût gagné le combat. Michel Strogoff n'avait que son couteau sibérien pour toute arme, il ne voyait pas son adversaire, armé d'une épée, c'est vrai. Mais par quelle grâce du ciel semblait-il le dominer, et de si haut ? Comme il, sans presque bouger, faisait-il face toujours à la pointe même de son épée ?

Ivan Ogareff épiait avec une anxiété visible son étrange adversaire. Ce calme surhumain agaçait sur lui. En vain, faisant appel à sa raison, se disait-il que, dans l'inégalité d'un tel combat, tout l'avantage était en sa faveur !

(La suite à demain.)

A VENDRE Joli panier, avec capote et grand siège, pouvant contenir six personnes; deux paires de harnais. S'adresser au concierge, 44, place de la République.

A LOUER Au centre de la ville, magasin de droguerie et accessoires à vendre. Ecrite Agence Fournier, 14, rue Confort, Lyon, sous le n° 6754.

Perdu trousseau de clés et bourse en or, de Monplaisir aux Terreaux. — Rappporter contre bonne récompense, à l'Agence Fournier, 14, rue Confort.

La Célèbre M<sup>me</sup> TRONCY L'avenir par cartes et lignes main. 499, avenue de Saxe, au 2<sup>e</sup>. English spoken. Correspondance.

COMPTABLE disposant de ses soirées, demandant à les utiliser. S'adresser ou écrire Agence Fournier, n° 6491.

PERDU reconnaissance du Mont-de-Piété, n° 79,831. Le rapporter Agence Fournier. Récompense.

REANTURES de bas en tous genres, coton couleurs 70c., blancs 60c. cours Lafayette, 151, et rue Paul-Bert, 41.

DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS Impression d'affiches Circulaires, Prospectus S'adresser Agence Fournier rue Confort, 14.

GRAND BAZAR DE LYON NOUVELLE EXTENSION VÊTEMENTS, CHAPELLERIE pour Hommes et Jeunes Gens CHAUSSURES pour Hommes, Dames et Enfants L'importance de ces Comptoirs a déterminé l'administration à leur affecter un emplacement plus spacieux et à les doter d'agencements nouveaux répondant à toutes les exigences des articles VÊTEMENTS, CHAPELLERIE et CHAUSSURES. Ces transformations, aujourd'hui terminées, ont permis de réunir dans ces Comptoirs, au point de vue de la commodité, au niveau des maisons spéciales les mieux organisées. D'autre part, sous le rapport du choix, de la bonne qualité et de l'élégance, les assortiments du Grand Bazar ne le cèdent à aucune spécialité et ils se distinguent, comme toujours, par leurs prix extrêmement avantageux. Prix Fixe — ENTRÉE-LIBRE — Vente au Comptant

SOLUTION BRUNO au di-phosphate de chaux pur cristallisé, le plus actif, le plus actif des reconstituants. Toutes pharmacies. Prix : 2 fr. 50 le litre. D<sup>r</sup> DUCHARME 3, Cours de la Liberté, 3 Maladies de la peau, des voies urinaires et contagieuses. — Electrisité. Traitement spécial des Ulcères. Cabinet : de 9 à 11 h. et de 4 h. 1/2 à 4 h.

ON OFFRE Aux personnes atteintes de la maladie de la pierre et de la gravelle, un moyen sûr et prompt de se guérir radicalement sans opération ni régime. Écrire à M. BARBIER Boulevard des Brotteaux, 20, LYON

GRANDE CHAPELLERIE DES 3 PRIX 2,55 - 3,55 - 7,55 ASSORTIMENT COMPLET CHEMISES, FAUX-COLS, MANCHETTES, BRETÈLES, PARURES ET BOUTONS DE MANCHETTES, CRAVATES, FOULARDS ÉPINGLES, POUR CRAVATES, CANNES, PARAPLUIES ET OMBRELLES SOLIDITÉ — ÉLÉGANCE — BON MARCHÉ MAISON ARNAUD LYON - Rue Terme, 21 - LYON

RETRAITE DE 400 FRANCS Assurée par la Garantie Foncière, on versant 2 fr. par mois pendant 15 ans. Actif foncier 4 millions. M. GEN, agent général à Lyon, 40, cours de la Liberté.

PAPIERS PEINTS 13, rue Puits-Gaillot, 13 (entresol) P. LAVOPIERRE Succ. d'Alexandre MILLET Maison fondée en 1808 ARTICLES RICHES & BON MARCHÉ Envoi franco d'échantillons. Si vous avez un repas. Adressez-vous directement au Dépôt général du poisson du lac Léman, 46, rue du Rhône, à Genève. Vous recevrez en grande vitesse votre poisson frais et bon marché.

BONS DE PANAMA TIRAGE 15 AVRIL Gros lot. 500.000 fr. 1 lot de 100.000 2 lots de 10.000 20 lots de 5.000 10.000 5 lots de 2.000 10.000 50 lots de 1.000 50.000 Montant des lots... 690.000 fr. Tous les Bons non sortis avec des lots seront remboursables ultérieurement à 400 francs. Prix du Bon : 78 francs AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, LYON (A L'ENTRESOL)

Théâtre des Célestins TOUS LES SOIRS A 8 HEURES et Dimanches et Fêtes en Matinée à 1 heure 1/2 LE VOYAGE DE SUZETTE Opérette-Féerie en 5 actes et 11 tableaux, paroles de MM. CHIVOT et DURU musique de M. Léon VASSEUR DÉCORATIONS NOUVELLES de M. LE GOFF 350 COSTUMES NEUFS de la Maison BLOT 3 GRANDS BALLETS Régis par M<sup>lle</sup> Rita Paparello, Première danseuse G<sup>de</sup> PANTOMIME ANGLAISE Par la troupe Price-Clorens Créateurs au Théâtre de la Gaité Orchestre sous la direction de M. Eugène ARNAUD M<sup>lle</sup> JEANNE BRÉAN M<sup>lle</sup> FRANZI M. MONTAUBRY 1<sup>re</sup> chanteuse d'opéra des Folies-Dramatiques des Bouffes-Parisiens des Nouveaux

LE MEILLEUR THÉ THE DES MANDARINS DÉPÔTS A LYON VERZIER, pl. Carnot, 40. COLOMB, c. Morand, 22. BOYREL, pl. St-Vincent, 4. GRANGE, rue Servant, 4. ESPARVIER, 41, r. St-Jean. DUSSERT, c. Lafayette, 14. VARLOT, rue Romanin, 3. G. MILLE, r. d'Algérie, 22. VEUVE MUNET, place de la Boucle, 1. SALLAT, rue Molière, 12. VERSET, q. de Bondy, 4. DEVALLOU, rue Gentil, 16. JULLIARD, rue du Marché-de-Vaise, 4. ROUSSET, rue Archers, 4. ALLEX, c. de la Liberté, 68. PRIMPIED, pl. Cr.-R., 6. A Villeurbanne : PAXAN, place des Maisons-Neuves, 20. A La Demi-Lune : CHEVALIER, 3, route du Pont d'Alai. A Oullins : JULLIARD, 26, Grande rue d'Oullins. A Monplaisir : A. ROUX (Épicerie Parisienne), route de Grenoble, 65. A St-Etienne : ESSERTET, 11, pl. Fourmeyron; FOUGEROUSSE, r. Gambetta, 33. A Grenoble : EPICERIE PETIT, 3-4-10-12, rue du Lycée; GENTY (Épicerie Parisienne), rue des Clercs et rue Barnave. A Lyon : LABRUYÈRE, rue Philibert-Laguiche. A Bourg : LOUAIN GARCIN, 41 et 43, Faubourg Saint-Nicolas. A Tignes : MAZUIR, rue du Port. A Chalons-sur-Saône : VERNAUD (Épicerie Centrale), pl. de l'Hôtel-de-Ville. VENTE EN GROS PETITS DOCKS DU COMMERCE LYON, 12, Rue Confort, 12, LYON

BOURSE DE LYON Du 6 Avril 1892 Table with columns for FONDS FRANÇAIS, FONDS ÉTRANGERS, OBLIGATIONS, and various financial data.

BOURSE DE PARIS Du 6 Avril 1892 Table with columns for DÉPÔTES GOUVERNEMENTAUX, DÉPÔTES COMMERCIAUX, DÉPÔTES ÉTRANGERS, and various financial data.

APRES BOURSE Du 6 Avril Table with columns for BOURSES ÉTRANGÈRES (LONDRES, BERLIN, VIENNE) and CONDITION DES SOIES DE LYON.

BALLOTS PESÉS Table with columns for 3 Orans, 4 Trames, 68 Grèges, 4 Diverses, and various ballot weights.

MARCHÉ DE LA CHAPELLE Du 6 Avril 1892 Table with columns for HUILES DE COLZA, SUCRES ROUX, SUCRES RAFFINÉS, FARINES, and various market prices.

VERMOREL A VILLEFRANCHE (Rhône) 350 1<sup>ers</sup> prix et médailles. — Décoration du Mérite agricole. Pulvérisateur «ÉCLAIR» Contre le MILDIU Et la Maladie des Pommes de Terre L'ÉCLAIR, n° 1, 40 fr. L'ÉCLAIR, n° 2, 30 fr. LA TORPILLE de 1892. Le Rédacteur-Gérant : G. VITROU J. Imp. WALTER et C<sup>ie</sup>, rue des Bains, 10, LYON